

21 avril 2021

Service public de l'insertion et de l'emploi : le projet du Département de l'Essonne obtient le soutien de l'Etat

Le Département de l'Essonne et Pôle Emploi ont remporté l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), lancé par l'Etat en décembre dernier dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Le projet lauréat vise à améliorer la coordination des acteurs de l'insertion pour fluidifier le parcours des Essonniens de l'insertion vers l'emploi durable, en s'appuyant sur une logique d'outils communs.

Pour constituer ce Service public de l'insertion et de l'emploi, un consortium de partenaires, s'engageant aux côtés du Département et de Pôle Emploi, a été constitué. Et une stratégie d'alliance territorialisée, fondée sur les intercommunalités, a été adoptée. L'objectif est de mieux accompagner le public en insertion ou en rupture de parcours (jeunes de moins de 25 ans suivis par les missions locales, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi).

Cette démarche va se décliner en trois axes :

- **parcours d'entrée dans le dispositif SPIE des bénéficiaires** : améliorer l'unification de l'entrée dans le parcours pour que tous les professionnels aient le même diagnostic, le même discours, et développer une culture commune et la confiance réciproque entre les professionnels ;
- **suivi de parcours** : rendre la personne acteur de son parcours afin d'éviter les ruptures, notamment par la mise en place de modalités d'accompagnement concertées et l'amélioration du partage d'informations entre l'ensemble des intervenants du consortium ;
- **offre d'accompagnement** : favoriser la lisibilité et l'accessibilité de l'offre d'insertion présente sur tout le territoire (Pôle Emploi, Département, EPCI, etc.) en l'ouvrant à l'ensemble des partenaires du SPIE et en permettant ainsi une plus grande mobilisation des offres.

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt, ce projet va bénéficier d'une enveloppe de 500 000 euros sur deux ans de la part de l'Etat pour financer des dépenses d'ingénierie

et d'accompagnement du changement. Le Département devra contribuer pour sa part à hauteur 100 000 euros (soit 20 % du coût total du projet).

Ce montant total de 600 000 euros permettra, notamment, **le recrutement de deux coordonnateurs, l'un mis à disposition de Pôle Emploi, l'autre du Conseil départemental**, pour animer les instances, concevoir et mettre en place des outils et évaluer la démarche. Elle financera également **le déploiement d'un outil informatique commun** à l'ensemble des partenaires.

En 2020, 30 121 Essonnais étaient bénéficiaires du RSA, ce qui représente un montant d'allocation annuel de plus de 187 millions d'euros. La collectivité a consacré 9,32 millions d'euros à des actions d'insertion pour ces bénéficiaires.

Contact presse : Luce Margonty

lmargonty@cd-essonne.fr

06 08 10 50 84

